

Motion 2482

pour un concept de modernisation des panneaux touristiques autoroutiers et la réfection de ceux-ci

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève considérant :

- le nombre de véhicules qui transitent quotidiennement, à Genève, par l'autoroute A1 ;
- le potentiel de promotion touristique que peut avoir [ou pas] un support de communication idéalement situé le long de l'autoroute ;
- le besoin bien réel de rafraîchissement et de mise à jour des panneaux touristiques existants qui ponctuent l'autoroute A1 aux entrées de Genève ;
- l'importante marge d'amélioration de l'image de Genève qui pourrait se réaliser sur ce tronçon ;
- le potentiel de promotion touristique que ces supports ont, au regard de la valorisation récente qui en a été faite ailleurs en Suisse,

invite le Conseil d'Etat

- à lancer un mandat d'étude parallèle local afin de redéfinir le contenu, l'implantation et la mise en forme des panneaux touristiques [autoroutiers] aux entrées de Genève ;
- à revoir intégralement le concept et l'implantation des panneaux touristiques bordant l'autoroute, sur le territoire genevois, et, le cas échéant, à les compléter par la pose de nouveaux panneaux, notamment sur d'autres axes routiers d'importance ;
- à travailler en étroite collaboration avec les collectivités publiques, notamment la Ville de Genève, ainsi qu'avec les milieux représentatifs et de promotion de la culture, de l'économie, du tourisme et de la Genève internationale ;
- à intégrer les milieux de communication et du tourisme locaux dans la « structure de pilotage » chargée de la définition, de l'accompagnement et de l'évaluation des projets ;

- à envisager une collaboration multidisciplinaire avec les HES de Genève ;
- à assurer la conception et la réalisation de ces supports par des partenaires locaux.